

Tribune libre groupe municipal « La Côte-Saint-André POUR TOUS »
Bulletin Municipal Octobre 2021

Le dernier bulletin municipal du mois d'Avril 2021 a été l'occasion pour les élus du groupe La Côte-Saint-André POUR TOUS de commencer à vous présenter ce que pourrait devenir La Côte-Saint-André, avec la réhabilitation de l'école publique, chantier indispensable et nécessaire. A croire que nous avons été entendus puisque les choses commencent à bouger. Espérons donc que rapidement La Côte-Saint-André aura une école publique digne de ce nom pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Afin de poursuivre dans cette projection de la ville de demain, que diriez-vous d'une soirée ciné à La Côte-Saint-André? Et bien sûr avec tout le confort d'un « vrai » cinéma : les fauteuils, le son, les friandises, l'ambiance feutrée...



La sortie de crise sanitaire a montré l'envie et le besoin des Français(es) de profiter à nouveau de moments de détente et de culture (musée, concert, cinéma ...)

Depuis 2017, le cinéma privé Le Club de La Côte-Saint-André est fermé et même s'il a existé des séances de cinéma dans la salle des fêtes et des séances en plein air, l'offre est plus qu'incomplète. La situation ne peut être que provisoire et n'est donc pas satisfaisante. Notre ville a besoin d'un cinéma pour ses habitants et pour rester attractive !!!

Aujourd'hui, un(e) Côtôis(e) qui souhaite voir un film doit prendre sa voiture (s'il en a une !!!) et faire entre 20 et 30 mn de trajet pour rejoindre une salle de cinéma. C'est profondément injuste, alors que l'offre culturelle sur le territoire est déjà réduite et bien inférieure à celle d'autres territoires comparables. Cela ne permet pas un accès à la culture satisfaisant.

Les problématiques de sécurité, d'accessibilité, de viabilité économique et de confort, ne permettent pas d'envisager la réhabilitation du cinéma actuel. Cependant, une étude de 2019, commandée par la mairie, prouve que des solutions existent. Avec un marché potentiel de 54 000 à 60 000 entrées par an, dont 3 000 à 4 000 scolaires, l'implantation d'un cinéma avec deux salles serait viable économiquement. Le coût global estimé est d'environ 2 millions d'euros. Selon le scénario retenu pour l'exploitation, elle peut être soit entièrement publique, soit assurée par un exploitant privé comme dans le cas du cinéma de Beaurepaire, le reste à charge des collectivités avoisinerait 1.5 millions d'Euros. Cela reste un montant important mais le jeu n'en vaudrait-il pas la chandelle ? En effet, ce projet s'inscrit dans une logique d'attractivité, de redynamisation et de développement culturel de l'ensemble du territoire de Bièvre Isère.

Les élus de La Côte-Saint-André doivent affirmer leur volonté politique sur cette thématique et se saisir de ce dossier. En associant les autres collectivités, il est possible de peser pour que de nouveau la population de notre territoire puisse profiter du 7ème art. C'est en tout cas le choix que nous ferions.

Un avis, une question, une proposition ? Rendez-vous sur notre site www.lacotesaintandrepourtous.fr et notre page Facebook.

Groupe municipal « La Côte-Saint-André POUR TOUS »
Christophe VIGNON, Julie MAGNEA, Jacky LAVERDURE, Michèle BERTHOLDY